

## flore digestive

### Utilisation

Aliment complémentaire destiné à soutenir la flore intestinale et à la rééquilibrer en cas de troubles.

### Propriétés

AH-Flora assure une action prébiotique qui entretient et aide au développement de la flore intestinale bénéfique, avec pour conséquence le renforcement des défenses immunitaires spécifiques à l'intestin et donc le système immunitaire général de l'individu.

AH-Flora assure également une action probiotique qui contribue à réguler l'acidité intestinale et à une meilleure efficacité digestive.

### Composition

#### Constituants analytiques :

Protéines brutes	19,7 %
Humidité	7,7 %
Cellulose brute	6,8 %
Cendres brutes	6,3 %
Matières grasses brutes	4,6 %
Sodium	< 1 %

#### Additifs au kilo :

Vitamine E	4 000 mg
Sélénium (sélénite)	12 mg
Lysine	6 000 mg
Méthionine	2 500 mg
Saccharomyces cerevisiae	50x10 <sup>12</sup> UFC



### Ingrédients

Rémoulage de blé, son de blé, levure de bière, mannan oligosaccharides, graines de soja extrudées, farine de riz, chlorure de sodium.

### Mode d'emploi

Mesure de 50 ml = 25 g.

Ajouter AH-Flora à la ration journalière de votre cheval à raison de :

- Foal : 5 g par jour.
- Yearling : 10 g par jour.
- Poulinière : 40 à 50 g par jour (2 mesures)
- Cheval adulte à l'entretien : 20 à 25 g par jour (une petite mesure).
- Chevaux de sport, chevaux en période de stress ou présentant un inconfort digestif : 40 à 50 g par jour (2 mesures).

Pour un renforcement de la sécurité digestive, distribuer pendant 3 à 4 semaines.

Pour optimiser la valorisation alimentaire et immunitaire : distribuer en continu.

### Catégorie

Aliment complémentaire.

### Précautions d'emploi

Formulé pour les équidés – Tenir hors de portée des enfants

Bien agiter avant utilisation - Bien refermer après usage

**Présentation:** Poudre

Pot de 500 gr.

Ce label garantit qu'aucune substance prohibée n'a été utilisée lors de la fabrication du produit et que le dépistage de la présence d'éventuels contaminants dopants a été effectué par le Laboratoire des Courses Hippiques (LCH).

